Le Reflet Municipal

Municipalité de Saint-Adelphe

Saint-Adelphe UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Coordonnées

150, rue Baillargeon

Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

Heures d'ouverture
Horaire d'été

Lundi au jeudi

8h00 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi: 8h à midi

418-322-5721

418-322-5434

www.st-adelphe.qc.ca

st-adelphe@regionmekinac.com

Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal Juin-Juillet 2023 - 426e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies

Juin - Juillet 2023

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

LE PETIT NOUVEAU EST ARRIVÉ

En effet, depuis le 23 juin dernier, le frigo communautaire est arrivé derrière l'hôtel de ville (côté caserne); il est à votre disposition tout à fait gratuitement. Vous voulez-vous faire sa connaissance? D'abord, voyez son curriculum vitae bien rempli page 9.

RAPPORT ANNUEL- États financiers et faits saillants 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, vous trouverez aux pages 6-7 et 8, le sommaire des états financiers, la liste des contrats de travaux et de services de plus de 25 000$ accordés à différents fournisseurs par la municipalité, la rémunération des élus ainsi que, quelques faits saillants de l'année 2022. L'année financière de la municipalité de Saint-Adelphe se terminant au 31 décembre affiche un excédent de **179 491$** après affectation. Globalement, l'excédent accumulé des années antérieures totalise au 31 décembre 2022 la somme de **590 692$.**

SINCÈRES REMERCIEMENTS À VOUS TOUS

Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués bénévolement lors des activités communautaires de juin 2023; la Journée des familles de Mékinac le 17 juin, la Fête de la St-Jean-Baptiste le 23 juin, l'Intermède musical rural le 25 juin et l'Activité amicale de scie mécanique le 1er juillet.

Également, de très sincères remerciements aux responsables et partenaires de chacune des organisations pour votre grande implication dans la municipalité : la Maison des familles de Mékinac, les Chevaliers de Colomb 2817, le centre des loisirs de Saint-Adelphe, la Boîte interculturelle, les Amis(es) de l'Histoire de Saint-Adelphe ainsi que, les membres du conseil municipal. Bravo et merci encore à tous!

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

La municipalité de Saint-Adelphe est heureuse de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue parmi nous. Afin de vous informer de l'actualité municipale; nous vous invitons à consulter notre site web au www.st-adelphe.qc.ca, de vous inscrire à notre infolettre, à Alertes municipales et de consulter notre page Facebook. Pour toutes autres informations ou pour prendre un rendez-vous : 418-322-5721.

Bonnes vacances estivales à tous!

Paul Labranche

Le maire, Paul Labranche

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE JUIN

- Présentation des états financiers 2022.
- Acceptation des états financiers 2022.
- Mandat à la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c.r.l. pour la vérification des livres pour l'exercice financier 2023 au montant de 13 500$ excluant les taxes .
- Concours Saint-Adelphe en fleurs (tirage de 20 bons d'achats de 25$ échangeables dans un commerce local de Saint-Adelphe).
- Paiement du 1er versement de la somme payable par la municipalité à la Sûreté du Québec au coût de 51 173$.
- Reconduction du contrat de conciergerie pour un montant maximal de 27 000$ incluant les taxes.
- Appui au projet d'Entente intermunicipale sur la gestion et l'utilisation des appareils régionaux et l'achat d'un équipement de voirie commun de la MRC de Mékinac.
- Prêt à titre gracieux de la salle municipale, du parc municipal et du Centre multifonctionnel, à la Maison des Familles de Mékinac le 17 juin 2023 et fermeture de certains tronçons de rues pour la journée.
- Changement de responsable pour l'application Employeur D, madame Caroline Moreau remplace monsieur Daniel Bacon.
- Approbation pour l'achat d'un déshumidificateur pour la bibliothèque au coût de 344,85$.
- Aide financière d'un montant de 200$ accordée au comité organisateur de l'activité amicale de scie mécanique à Saint-Adelphe le 1er juillet 2023 .
- Paiement du deuxième versement de la quote part de la MRC de Mékinac au montant de 52 015$.
- Réception du rapport par la Régie des incendies Centre-Mékinac du plan déposé à la CNESST.
- Participation de madame Suzanne Tessier, conseillère municipale, à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio CQLM.
- Participation à la Journée des finissantes et des finissants le 16 juin en félicitant les futurs finissants, finissantes.
- Deuxième versement de la demande d'aide financière accordée à Alimentation BG inc. d'un montant de 2000$.
- Appui à l'office municipal d'habitation de Mékinac pour l'embauche d'un directeur général à la SHQ
- Autorisation à la directrice générale à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage.
- Ajustement de salaire des premiers répondants rétroactifs au 1er janvier 2023.

CORRESPONDANCE DE JUIN

◊ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) au montant de 16 749$;

◊ Ministère de la Sécurité publique : Transmission d'information programme général d'assistance financière lors de sinistres pour les inondations et pluies survenues du 7 avril au 2 mai 2023;

◊ Ministère de la Sécurité publique : Préparation aux incendies de forêt 2023, site Internet pour connaître les mesures particulières à prendre pour protéger votre population, vos employés et vos infrastructures essentielles;

◊ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain, l'audience publique débute le 16 mai 2023 à 19h;

◊ Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : Consultation publique sur les enjeux / implantation d'une minicentrale hydroélectrique en rive droite du barrage Matawin (Dossier 32211-12-256);

◊ Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : Réponse de la Direction de la gestion de la faune de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Les demandes complètes sont traitées dans les 60 jours ouvrables;

◊ Bureau de Sonia Lebel : Prolongement du programme TECQ jusqu'au 31 décembre 2024;

◊ Office des personnes handicapées : Coup d'envoi de la 27e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées – L9001 du 1er au 7 juin 2023;

◊ UPA : Remerciement pour notre soutien à la Soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023;

◊ Hydro Québec : Réception de l'infolettre de mai : En mai, plantons le bon arbre au bon endroit;

◊ SAMBBA : Réception de panneaux du projet Mise en Valeur de la Rivière Batiscan;

◊ Régie des incendies du Centre-Mékinac : Rapport des activités de la rencontre du 23 mai 2023;

◊ Régie des incendies du Centre-Mékinac : Reportage de Radio Canada (Les chefs de services incendie veulent moins de pompiers volontaires);

◊ MRC Mékinac (Louis Filteau) : Envoi d'un programme en lien avec les changements climatiques;

◊ MRC Mékinac (Véronique Perron) : Programme soutien financier – Patrimoine bâti;

◊ MRC Mékinac (Véronique Perron) : Journées de la culture – Subvention d'Hydro Québec pour la dernière année au montant de 10 000$;

CORRESPONDANCE DE JUIN (SUITE)

◊ MRC Mékinac (Véronique Perron) : Invitation à une clinique culturelle dans la révision de la politique culturelle de la MRC de Mékinac;
◊ MRC Mékinac (Bernard Thompson) : Réception du rapport reçu par la CAQ, commandé à la firme Synopsis à propos des enjeux énergétiques au Québec;
◊ MRC Mékinac (Julie Robillard) : Fonds de développement du territoire dossier FDT-R20-06 – Aménagement d'un terrain de balle à Saint-Adelphe;
◊ Loisirs St-Adelphe : Demande pour la prochaine séance du conseil d'une aide financière pour le terrain de balle de St-Adelphe;
◊ Carrefour emploi Mékinac : Avis de convocation à l'assemblée annuelle le 20 juin prochain;
◊ Réseau Accès Participation : Retour du programme des emplois verts de ACPL;
◊ TREM : Invitation à la journée des finissants et finissantes du 16 juin prochain;
◊ Mesar : Délai d'autorisation projet 19433 (analyse de dossier) projet remplacement de ponceaux;
◊ CJE Mauricie : 330 élèves engagés dans leur communauté;
◊ Journée des familles de Mékinac : Demande d'utilisation de la salle municipale pour la Journée des familles de Mékinac 2023;
◊ CDC Mékinac : Invitation à la conférence de presse pour le dévoilement du 15e anniversaire de La Rentrée Scolaire pour tous;
◊ Organisme de bassin versant Capsa : Invitation AGA le 19 juin 2023;
◊ AD Environnement : Épandage de matières résiduelles fertilisantes dossier Jacques Gauthier, ferme Jalico inc.;
◊ Équi justice : Avis de convocation assemblée générale annuelle le 8 juin 2023;
◊ Réseau biblio : Assemblée annuelle vendredi le 9 juin 2023;
◊ Les Fleurons du Québec : Faire connaître vos projets grâce aux prix Reconnaissance!
◊ Les Fleurons du Québec : InfoFleurons – mai 2023;
◊ Tourisme Maskinongé : Invitation à la conférence de presse le 5 juin prochain pour annoncer la Tournée arts et terroir Mauricie;
◊ Cadets Royaux de l'Armée Canadienne : Invitation à la cérémonie le 27 mai prochain;
◊ Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie Centre-du-Québec : Invitation à leur assemblée le 20 juin prochain;
◊ Noémie Crevier St-Pierre : Demande au conseil l'administration de la municipalité de Saint-Adelphe concernant la tarification des permis de chenil sur le territoire;
◊ Nathalie Lévesque : Invitation à l'intermède musical rural du 25 juin prochain au centre multifonctionnel;
◊ Jacques Thiffault : Demande d'aide financière pour la réalisation de l'activité scie mécanique qui aura lieu le 1er juillet prochain au centre multifonctionnel de Saint-Adelphe;
◊ Les Filles d'Isabelle cercle Marie de l'Étoile # 917 : Remerciements pour le don fait par la municipalité lors de leur activité du 26 avril dernier;

RÉSOLUTIONS DE JUILLET

- Acceptation des états financiers 2022 présentés par la Régie des incendies du Centre-Mékinac.
- Acceptation des états financiers 2022 présentés par la Corporation de Transport Adapté de Mékinac.
- Demande du centre des Loisirs pour la fermeture d'un tronçon sur la rue Baillargeon pour le rassemblement des camps de jour de Mékinac le 12 juillet prochain.
- Appui au centre des Loisirs de Saint-Adelphe pour une demande conjointe d'aide financière au Fonds Région Ruralité volet 2 de la MRC de Mékinac avec la municipalité de Saint-Adelphe.
- Achat de deux thermopompes pour les bureaux municipaux au coût de 5 800$ plus taxes chez Savignac Réfrigération inc.
- Assemblée générale de la SAMBBA le 6 juillet: Roman Pokorski est nommé comme représentant municipal.
- Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur pour un total de 392,89$.
- Marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage chez LIGNEPRO au total de 1 746,47$.
- Représentation municipale à l'Omnium de Golf Mékinac du Club de golf le St-Rémi pour un montant total de 250$.
- Projet de remplacement du tablier de la structure P-01551 sur le rang Price.
- Paiement du dernier versement au montant de 27 525,19$ de la quote part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac.
- Dissolution du comité concernant l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.
- Non-participation au calendrier d'appartenance Mauricie.
- Désignation de monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat comme représentant à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres du Réseau Biblio.

CORRESPONDANCE DE JUILLET

- ◊ Bureau de Sonia Lebel : Annonce Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);
- ◊ Fédération Québécoise des municipalités : Invitation à inscrire les employés municipaux à la formation Éthique et déontologie;
- ◊ Enercycle : Réception du lien pour récupérer le mémoire de la MRC de Mékinac;
- ◊ MRC Mékinac : Invitation à l'omnium de golf au club de golf le Saint-Rémi mercredi le 23 août 2023;
- ◊ Mesar : Projet 19433 : Prolongation de délai pour fournir les réponses aux questions du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- ◊ Sambba : Invitation à leur assemblée générale annuelle le 6 juillet prochain;
- ◊ Sambba : Formation sur les plantes aquatiques exotiques et envahissantes : projet visant à outiller les municipalités et les citoyens à reconnaître et détecter ces espèces dès leur introduction;
- ◊ SADC : Assemblée générale annuelle mercredi le 21 juin à 17h à Sainte-Thècle;
- ◊ Capsa : Avis de convocation à leur Assemblée générale annuelle le 19 juin 2023 à Saint-Alban;
- ◊ Chambre de commerce de Mékinac : Invitation à l'assemblée générale annuelle le 21 juin prochain;
- ◊ Quebecor media : Cahier spécial semaine de la municipalité – Journal de Montréal – Journal de Québec : offre pour l'achat d'un espace publicitaire;
- ◊ Centre des Loisirs de Saint-Adelphe : Demande d'appui à leur projet déposé au Fonds Région Ruralité volet 2 de la MRC de Mékinac;
- ◊ La Maison des familles de Mékinac : Remerciements à tous les exposants lors de la journée des familles du 17 juin dernier et remerciement à la municipalité de Saint-Adelphe, hôte de l'événement;
- ◊ La Maison des familles de Mékinac : Invitation à leur Assemblée générale annuelle, mercredi le 21 juin 2023 à 18h au Petit Palace de Sainte-Thècle;
- ◊ Alimentation BG : Remerciements pour l'aide financière octroyée par la municipalité à leur commerce;
- ◊ La Boîte Interculturelle : Remerciements à la municipalité pour le soutien lors de la journée canadienne du multiculturalisme 2023
- ◊ Savignac Réfrigération inc. : Réception de deux soumissions pour l'achat de deux thermopompes pour les bureaux municipaux;
- ◊ Appartenance Mauricie : Sollicitation d'achat de calendriers historiques 2024;



SÉANCE DU CONSEIL - À LA SALLE DE LA FADOQ

⇒ ***Mardi, le 15 août 20h*** ⇒ ***Lundi, le 4 septembre 20h***

RAPPEL DE L'HORAIRE D'ÉTÉ DES BUREAUX MUNICIPAUX



➔ Fermeture à midi les vendredis du 2 juin au 1er septembre 2023 inclusivement

Caroline Moreau , Mélanie Trépanier et Jean-Philippe Drolet



🕮 BIBLIOTHÈQUE SAINT-ADELPHE 🕮

Vacances : La bibliothèque est fermée pour les vacances du 26 juin au 4 septembre.

- ➢ Juillet: bibliothèque ouverte les mercredis soirs
- ➢ De retour le mardi 5 septembre à l'horaire régulier

PROCHAINES COLLECTES AOÛT

Déchets et compostage	3 - 17 et 31
Recyclage et compostage	10 et 24

PROCHAINES COLLECTES SEPTEMBRE

Déchets et compostage	14 et 28
Recyclage et compostage	7 et 21

Tirage Mai, mois de l'arbre

Le tirage a eu lieu lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 5 juin dernier. Les gagnantes et gagnants sont:

Mesdames Guylaine Jacob, Manon Lambert, Ghislaine Ricard & monsieur Gilles Gagnon

Ils se méritent chacun un bon d'achat de 25$ échangeable dans un commerce local.



Félicitations aux gagnants (es) !!!

St-Adelphe en fleurs

Dernièrement la municipalité a organisé le concours « St-Adelphe en fleurs » qui consistait à embellir nos maisons à l'aide de plantes, fleurs, etc. Pour participer, il suffisait de compléter le coupon reçu par la poste et de venir le porter à la municipalité. Plusieurs personnes ont participé au concours qui donnait la chance de gagner un des 20 bons d'achats de 25$ chacun échangeable dans les commerces de Saint-Adelphe.

Voici les heureux gagnants (es):

Mesdames Claire Guimond, Hélène Bordeleau, Louise Delisle, Diane Dupont, Suzanne Marchildon, Manon Champagne, Christiane Fraser, Lyne Lavoie, Nicole Marchildon, Colette Jucker, Line Trudel et Karine Leduc.

Messieurs André Gagnon, Georges H. Perron, Normand Plourde, Charles Gagnon, Jocelyn Champagne, Marcel Bureau, Daniel Gagnon et Denis Gagnon.

Félicitations aux gagnants (es) et merci à tous d'avoir contribué à rendre notre paroisse encore plus belle !

Tirage à la Journée des Familles

La municipalité a organisé un tirage à l'occasion de la Journée des familles qui avait lieu samedi le 17 juin dernier.
Plus de 450 visiteurs sont venus à cette journée qui se déroulait dans notre centre multifonctionnel.
Quatre bons d'achat local étaient tirés au sort parmis tous ceux qui avaient remplis le coupon. Les gagnantes sont:



Mesdames Nancy Ferron (St-Tite), Mylène Côté (St-Raymond)
Hélène Bordeleau (St-Adelphe) et Nadine Martel (Lac-Aux-Sables)

Merci à tous et à toutes d'avoir participé en grand nombre!



PETIT RAPPEL CONCERNANT LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



⇒ LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES

Les Lingettes même si estampillées biodégradables (lingettes de bébé, désinfectantes, intimes, etc.) sont souvent retrouvées dans les réseaux d'assainissement. OR, les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent qu'au bout de 3 mois.

Les lentilles cornéennes et les préservatifs sont composés de matières plastiques (le latex notamment pour les préservatifs), ces déchets ne sont pas biodégradables, ils obstruent les canalisations et se retrouvent bien souvent dans les boues d'épuration. Ils représentent un véritable danger pour les animaux qui les ingèrent.

Les huiles et les graisses alimentaires: ne jetez pas les graisses usagées dans les toilettes car le gras au contact de l'eau s'agglomère pour former des tampons et boucher les canalisations.

Fil dentaire, chewing-gums, mégots de cigarettes, cheveux… Ces déchets qui semblent anodins n'ont rien à faire dans les cuvettes des toilettes. De petite taille, ils passent bien souvent au travers des grilles de filtration, risquent de boucher les canalisations et atterrissent parfois dans la nature, provoquant la pollution des cours d'eau et des rivières.

Les cotons-tiges: véritable fléau écologique. Bien trop petits pour être interceptés par les grilles de filtration, ils se retrouvent en grande quantité dans les milieux aquatiques. Non seulement ils diffusent en continu des substances chimiques dans la nature mais ils mettent en danger les animaux qui les ingèrent (poissons, oiseaux…).

Hormis l'urine, les selles et le papier toilette, la cuvette des toilettes n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets. Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets que nous venons de citer dans cet article et dont la liste n'est pas exhaustive.

⇒ **IL CONVIENT DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ET DE JETER CES DÉCHETS DANS DES POUBELLES ADAPTÉES!**

RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs

Année 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL et déposés à la séance ordinaire du conseil le 5 juin 2023.

Ce rapport indique que les états financiers, dans leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle.

Municipalité de Saint-Adelphe
Revenus et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Revenus		**Charges**	
Taxes	1 405 936	Administration générale	447 818
Paiement tenant lieu de taxes	17 306	Sécurité générale	227 900
Transferts	625 315	Transport	557 023
Services rendus	54 505	Hygiène du milieu	389 712
Autres revenus	49 538	Santé, bien-être, OMH	6 686
		Aménagement, urbanisme	147 307
		Loisirs, culture	59 445
		Frais de financement	7 216
Total des revenus	**2 152 600**	**Total des charges**	**1 843 107**

Municipalité de Saint-Adelphe
Sommaire des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Revenus	2 152 600
Moins : Charges	1 843 107
Revenus d'investissement	379 823
A Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	**(70 330)**
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	326 451
Remboursement ou produit de cession	18 114
Financement à long terme des activités de fonctionnement et remboursement de la dette à long terme	(31 591)
Affectations	
Activités d'investissement	(60 153)
Réserves financières et fonds réservés	(3 000)
B	**249 821**
A - B Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**179 491**
Excédent accumulé au 31 décembre 2022	**590 692**

Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2022, la rémunération mensuelle de base pour le maire est fixée à 1200$ et pour les conseillers elle est fixée à 400$. L'allocation mensuelle de dépenses pour le maire est fixée quant à elle à 600$ et 200$ pour les conseillers.

Listes des contrats de plus de 25 000$ en 2022

Contractant	*Montant*	*Objet du contrat*
Services Cité propre	47 633 $	Enlèvement transport ordures
Coop Solidarité de St-Adelphe	39 000$	Aide financière
Entreprises Crête	33 625$	Rechargement rang St-Pie
Fédération Québécoise des Municipalités	30 580$	Assurances (MMQ)
MGEF	52 775 $	Travaux voirie, location de machinerie, chlorure calcium
MGEF	235 699$	Chemins d'hiver
Transporteurs en vrac	27 500$	Transport divers
Lucie Durocher	27 000$	Entretien ménager locaux municipaux, bibliothèque, etc.

Différents services axés sur le territoire 2022

Sûreté du Québec	98 665 $	
MRC	102 993 $	Quote part
MRC (mandataire de ÉNERCYCLE)	91 017 $	Collectes (bacs bleus), transport de la récupération, collecte de boues (fosses septiques)
MRC (mandataire de ÉNERCYCLE)	55 229 $	Enfouissement matières résiduelles (bacs noirs)
Régie incendies Centre-Mékinac	80 305 $	Quote part

Projet MEK-P0243 (travaux de bouclage rues Antonio Magnan, Baillargeon, de la Station et Industrielle)

Ingénieur :	34 526,25$
MGEF :	326 976,65$
EXP :	7 810,08$
EMCO :	4 794,10$
Stantec :	20 982,94$
Décompte Final MGEF :	17 209,29$
Total projet :	412 299,31$

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les élus et les employées municipaux qui offrent une qualité de services et ce, tout en maintenant une saine gestion financière.

De plus, je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles, les représentants des organismes et des institutions, ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement de la bibliothèque, du centre de Loisirs, du comité consultatif en urbanisme, de la régie des incendies du Centre-Mékinac, des premiers répondants ; tous et toutes contribuent tout au long de l'année, au succès, au développement ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de la population de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Paul Labranche

Paul Labranche, maire

QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022

◊ Nous avons poursuivi en 2022 nos concours de participation citoyenne pour l'embellissement de notre municipalité : *St-Adelphe en Fleurs* pour la saison estivale et *St-Adelphe en Lumières* pour le temps des Fêtes.

◊ Nous avons également soutenu nos organismes, nos associations et divers comités, soit par un don ou une aide financière de fonctionnement pour le montant de 5340$.

◊ Programmes d'aide financière toujours en vigueur :

- Une aide financière pour des travaux de construction, d'agrandissement, ou de rénovation dont l'augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale est supérieure à 50 000$.
- Une aide financière aux exploitants d'entreprises manufacturières et de services s'établissant sur le territoire de Saint-Adelphe.

◊ Un rapport d'analyse de la vulnérabilité de la source d'eau potable de la municipalité a été présenté par Akifer.

◊ Demande à Hydro-Québec pour le bouclage du réseau d'électricité sur le territoire de la municipalité afin de réduire les pannes de courant répétitives.

◊ Installation des locaux temporaires du CPE/BC Les Soleils de Mékinac dans l'Hôtel de ville.

◊ Don du lot # 6 525 784 par un contrat notarié entre la municipalité de Saint-Adelphe et le CPE les Soleils de Mékinac.

◊ Coupe d'arbre par Telus sur le lot 5 802 356 afin d'installer une tour cellulaire.

◊ Aide financière accordée à la Coop solidarité de Saint-Adelphe pour un montant total de 39 000$.

◊ Adoption du règlement 2022-328 modifiant le règlement de zonage 2009-253 afin de changer l'usage dans la zone 81-Af (qui a pour but de remplacer l'usage du bâtiment au 231, rue Principale qui était utilisé en tant que bâtiment d'élevage de type couvoir pour un usage de production et transformation de cannabis).

◊ Travaux d'installation par Cogeco de fibre optique dans le cadre du projet gouvernemental.

◊ Achat d'une génératrice pour l'Hôtel de ville pour un montant de 41 825.61$ taxes incluses.

◊ Adhésion aux fleurons du Québec (2023-2025) au tarif triennal de 869$ plus taxes.

◊ Adoption du règlement 2022-329 concernant la garde des animaux sur le territoire de Saint-Adelphe.

◊ Entente entre la municipalité de Saint-Adelphe et la SPA Mauricie concernant la garde d'animaux sur le territoire.

◊ Modification de la résolution 2011-09-219 soit la politique concernant toute demande faite à la municipalité pour l'entretien d'un chemin privé.

◊ Demande d'aide financière au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) pour la création d'un parc riverain dans la municipalité de Saint-Adelphe.

◊ Remerciements à Telus pour la desserte en réseau cellulaire par la mise en fonction de la tour de communications cellulaire le 6 octobre 2022.

Le FRIGO COMMUNAUTAIRE est déjà opérationnel chez nous!

⇒Il se trouve derrière l'hôtel de ville (côté caserne)

⇒Il est possible de prendre des vivres et aussi, d'en déposer!

Mais qu'est-ce qu'un frigo communautaire?

L'idée des frigos communautaires s'appuie essentiellement sur deux volontés : celle d'éviter le gaspillage alimentaire et celle de promouvoir des valeurs comme la générosité et la solidarité sociale en partageant ses surplus de nourriture.

Les personnes qui ont recours à des banques alimentaires pour subvenir à leurs besoins peuvent profiter d'une nouvelle forme d'aide avec les dons alimentaires. Il faut cependant prendre certaines précautions au moment de les consommer, et au moment de préparer la nourriture que l'on souhaite partager. Ainsi, pour garantir la salubrité des aliments qui sont offerts dans une formule de libre-service comme les réfrigérateurs ou les garde-mangers communautaires, il est important de suivre des règles de base.

Par exemple, si tu souhaites laisser des repas que tu as préparés dans un frigo collectif, tu dois t'assurer que le contenant que tu utilises soit clairement identifié : le nom du plat qu'il contient et la liste de tous les ingrédients doivent y être inscrits. Tu dois aussi indiquer la date à laquelle la nourriture a été préparée pour que les personnes qui seront intéressées à manger ton repas puissent juger s'il est consommable ou non.

Si tu veux en connaître un peu plus sur les frigos communautaires, apprendre les règles à suivre pour bien partager tes restes de nourriture ou encore savoir où se trouve le frigo communautaire le plus près de chez toi, visite les sites proposés ci-dessous.





Pour en savoir plus :

- Partage tes aliments en toute sécurité
- Trouve le frigo collectif le plus près
- Apprends sur les différentes initiatives anti-gaspillage

VISITE DES FLEURONS DU QUÉBEC DANS LA MUNICIPALITÉ—1RE SEMAINE DU MOIS D'AOÛT

Nés en 2006, **Les Fleurons du Québec** reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des *fleurons*, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 *fleurons*), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales.

La municipalité a renouvelée son adhésion de trois ans pour adhérer au programme. Lors de la dernière classification, en 2020, St-Adelphe avait obtenu 4 étoiles.

Le plus récent tirage que nous avons organisés: St-Adelphe en fleurs a eu un énorme succès et cela nous démontre à quel point les Adelphiennes et Adelphiens sont fiers de contribuer à embellir la municipalité tout en se souciant de l'environnement.

Donc! Soyons prêts pour la première semaine d'août.

PETIT RAPPEL CONCERNANT NOTRE ÉCOCENTRE

L'écocentre est un service offert gratuitement par la municipalité pour vous permette de vous débarrasser des rebuts que vous ne pouvez mettre dans vos ordures régulières. Il est important de **respecter le tri** de votre matériel, ex: le bois avec le bois, les métaux avec les métaux. Il est à noter que si vous avez des **travaux d'ampleur** à effectuer soit de construction ou de démolition: nous vous recommandons de faire la **location d'un conteneur** qui sera situé à l'endroit de votre choix vous simplifiant aussi le vie car sinon les conteneurs de l'écocentre tombent remplis très rapidement.

Merci de bien respecter les consignes de notre Écocentre!

Rappel tonte de la pelouse

Il est très important de faire preuve de vigilance et de ne pas envoyer en direction de la rue ou dans la rue la pelouse lorsque vous faites la tonte de votre terrain pour éviter de boucher les égouts municipaux.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration!



Régie des Incendies du Centre-Mékinac



➔ Permis de brûlage et permis de feux d'artifices ←

Saviez-vous que vous devez demander un permis pour effectuer un brûlage ou des feux d'artifice.
Ce que vous devez savoir au sujet de la demande de ces permis:

1- Le permis est gratuit mais obligatoire.
2- Nous consultons le site de la SOPFEU au www.sopfeu.qc.ca pour connaitre l'indice de danger d'inflammabilité avant d'émettre un permis. Nous émettons des permis seulement lorsque l'indice est BAS ou MODÉRÉ.
3- Pour les brûlages, seul les matières organiques sont autorisées et qu'il est strictement défendu de brûler des matériaux de construction, pneus ou tout autres matières polluantes.
4- Vous devez en tout temps assurer la sécurité de votre activité ou brûlage en ayant à porter de main un extincteur, un boyau d'arrosage ou tout autres moyens d'extinction efficaces.
5- Avant de procéder, assurez-vous que le vent ne dépasse pas 20 km/h. Il n'est pas rare que le vent soit en cause lors de la propagation d'un incendie.
6- Assurez-vous que votre site de brûlage soit d'environ 4 pieds x 4 pieds.
7- TOUJOURS être présent lors de votre activité et vous assurer que tout est éteint avant de quitter les lieux.

L'écocentre de votre municipalité est le moyen le plus sécuritaire pour disposer de vos matières organique, simple, rapide et efficace !!!

Téléphone : 418-365-1866 - Courriel : prevention@incendiemekinac.com





Vendredi le 9 juin avait lieu la disco année 80 dans la grande salle municipale organisée par Eva Magny, étudiante à l'école Alternative de Mékinac à St-Adelphe. Il y a eu 75 jeunes entre 9 et 12 ans qui sont venus se joindre à la fête. Grâce aux dons en argent et en matériel, il a été possible d'amasser **plus de 600$ qui serviront aux activités futures de l'école Alternative de Mékinac.** Nous aimerions profiter de cette tribune pour remercier nos donateurs : Municipalité de St-Adelphe, Autobus Germain, les entreprises Marcel Guimond et fils, Pierre Naud BMR, DJ Nick Lefebvre, la coop de St-Adelphe ainsi que le Café des cinq sœurs.

Eva Magny et les élèves de la classe de 5e-6e de Madame Véronique Delisle de l'école Alternative

Régie des Incendies du Centre-Mékinac

Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

Deviens pompier à temps partiel !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:
Téléphone : 418 365-1866 - Courriel : info@incendiemekinac.com

OMH Office municipal d'habitation de Mékinac

L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible. Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.

Municipalité de Saint-Adelphe

Notez que les bureaux administratifs seront fermés
Du 31 juillet au 4 août inclusivement.

➢ De retour lundi le 7 août dès 8h.



➲ Rappel: 4e versement de taxes 15 septembre 2023



- **Paiement en ligne:** offert par la plupart des institutions financières.
- **Au comptoir ou au guichet automatique:** offert dans la plupart des institutions financières.
- **Par la poste:** par chèque postdaté à l'ordre de la Municipalité de St-Adelphe et en joignant le coupon de paiement.
- **Au comptoir de l'hôtel de ville:** par carte de débit, chèque ou en argent.

Afin d'éviter les frais d'intérêt de 10% et la pénalité de 5%, appliqués sur les versements fait hors délai, assurez-vous de respecter les dates d'échéance sur les coupons de paiement.

Énercycle procède entre mai et octobre à la vidange de fosses septiques selon la fréquence établie dans la réglementation soit:

◊ Aux 2 ans : Résidence permanente

◊ Aux 4 ans : Résidence secondaire

◊ Fosses de rétention et puisards, vidange selon l'utilisation

Énercycle enverra une lettre deux semaines à l'avance , vous informant de la journée prévue pour la vidange de votre fosse afin de pouvoir la préparer. **La présence du propriétaire n'est pas requise lors de la journée de vidange.**

➔ **Vous pouvez consulter le site afin de connaître la date de votre vidange de fosse septique au : www.enercycle.ca**

Cliquer sur l'image fosse septique, ensuite cliquer sur le carré vert mon dossier. Finalement, choisir Saint-Adelphe et inscrire votre adresse.

Vidange planifiée

Les coûts de la vidange de votre installation septique sont facturés à votre Municipalité.
Des frais supplémentaires s'appliquent dans les cas suivants:

- Déplacement inutile de l'entrepreneur
- Vidange de la fosse en urgence ou non planifiée
- Vidange de la fosse en dehors de la saison régulière (mai à octobre)
- Changement de rendez-vous demandé par le propriétaire
- Accessibilité restreinte de la fosse nécessitant une unité spécialisée

⇒ Le camion régulier a besoin d'un passage d'au minimum 3,5m de largeur et 4m de hauteur.
Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu.
La vidange serait alors reportée au lendemain.

Rendez-vous fosse septique accessible

- Adresse visible du chemin principal
- Barrière ouverte
- Stationnement dégagé, sans véhicule, ni arbre
- Accès rapide et facile à la fosse
- Repère visuel (fosse indiquée par un drapeau)
- Couvercles déterrés (éloignez la terre)
- Chien attaché loin des couvercles
- Dégagement minimal autour des couvercles : 10 cm
- Diamètre minimal des couvercles: 50 cm
- S'assurer que toute la procédure recommandée par le fabricant soit suivie
- Si les couvercles sont vissés ou boulonnés, vous devez les dévisser
- Pour éviter les risques d'accident, sécuriser les couvercles en replaçant deux boulons à la main, jusqu'au moment de la vidange.
- Une fois la vidange effectuée, une affichette vous est remise.

Jasons compost

Mais d'abord, faisons une mise au point: Certaines matières que nous vous invitons à déposer dans votre bac brun se retrouvent actuellement dans votre poubelle.
L'idée est simplement de les changer de récipient. Ainsi, toute cette belle matière entrera dans un processus de décomposition, un phénomène naturel qui engendre des odeurs. Heureusement, il existe des trucs et astuces simples pour éviter la puanteur.

1. **Placez votre bac brun à l'ombre**
 Trouvez un coin ombragé pour ranger votre bac brun. Moins de chaleur dit moins d'odeurs!
2. **Congelez**
 N'hésitez pas à congeler vos restes de table jusqu'à la journée de la collecte. Cette astuce est particulièrement efficace pour prévenir les désagréments causés par les matières d'origine animale comme les os, la viande, les œufs, les poissons et les fruits de mer. Il suffit de placer un contenant au congélateur puis de les accumuler au fur et à mesure. Adieu mauvaises odeurs et mouches à fruits!
3. **Emballez vos matières**
 Avec le p'tit nouveau, déposez les matières en vrac directement dans le bac, sans sacs. Sauf les sacs en papier : ceux-là, votre bac les adore! Une autre option est d'utiliser de vieux journaux pour fabriquer des papillotes. Placez la papillote au fond de votre petit bac de cuisine pour le garder propre. Une fois remplie, jetez la papillote et son contenu dans le bac brun.
 À noter que même les sacs biodégradables, compostables ou oxobiodégradables ne sont pas acceptés.
4. **Tapissez votre bac brun de carton**
 Conservez des retailles de carton pour les déposer au fond de votre bac brun aussitôt vide. Le carton souillé est une matière acceptée dans le compost. Il permet d'entretenir facilement votre bac en évitant que les matières humides ne collent au fond.
5. **Faites une lasagne**
 Rassurez-vous, il ne s'agit pas ici de jeter une succulente lasagne maison dans votre bac brun! Utilisez plutôt la technique de la « lasagne » qui consiste à alterner une couche de matières humides avec une couche de matières sèches (feuilles mortes, papier, carton, cendres froides).
6. **Utilisez du bicarbonate de soude**
 Faites de la fameuse « petite vache » une alliée! Elle est géniale pour absorber les odeurs. Saupoudrez allègrement votre bac de bicarbonate de soude. Un classique du réfrigérateur, du garde-manger et maintenant de votre bac brun!
7. **Ne ratez pas une collecte**
 N'attendez pas que votre bac brun soit plein. Peu importe la quantité amassée, roulez-le jusqu'en bordure de rue à chaque collecte. Il vaut mieux que le processus débute au site de compostage plutôt que chez vous!
8. **Lavez votre bac**
 Gardez en tête que votre bac brun aura besoin d'un petit nettoyage de temps à autre. Rien de majeur : rincez-le, utilisez au besoin un savon doux (aucun produit chimique, même pas de l'eau de javel), puis rincez-le à nouveau.
9. **Éliminez les mouches à fruits**
 N'oubliez pas que les mouches à fruits se reproduisent dans le temps de le dire! Si une colonie a élu domicile dans votre cuisine, placez alors votre petit bac à compost dans le réfrigérateur, de même que les fruits, légumes et autres aliments accessibles sur le comptoir. Après quelques jours, les mouches devraient avoir disparu.
10. **Éloignez les animaux**
 Sachez que les rongeurs et autres ravageurs ont le nez fin. En réduisant les odeurs, vous éviterez de les attirer. Si vous remarquez que certains d'entre eux reluquent votre bac, maintenez-le fermé avec des sangles élastiques, ou encore, appliquez de l'onguent à base de camphre sur ses rebords. Ils déguerpiront!

Voilà, c'est aussi simple que ça!
Optez pour les solutions qui conviendront le mieux à votre réalité et soyez adepte du bac brun.
Ainsi traité aux petits oignons,
votre bac brun ne puera pas plus qu'une poubelle!



ACTIVITÉS DANS MÉKINAC

APHA — www.apham.org

FEMMES DE MÉKINAC — www.femmekinac.qc.ca

PROGRAMMATION AOÛT 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

Café-jasette Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager autour d'un breuvage offert (ou glace). Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.	**Mardi 1 août à 13h30** Ferme Tournesol 740, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade **Jeudi 3 août à 13h30** Casse-Croûte Tournesol 2830, ch. St-Pierre N, Ste-Thècle
Café-rencontre « Le sommeil c'est vital » Plusieurs techniques existent pour faciliter l'endormissement et avoir un sommeil réparateur. Et vous, quels sont vos trucs pour y arriver? Comment est votre sommeil actuellement? Un moment d'échange pour en discuter! L'APPUI **Café-rencontre « thématique surprise »**	**En présence à 13h15** Mardi 8 août à St-Luc-de-Vincennes Jeudi 10 août à Ste-Thècle local 207 **En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)** Lundi 7 août à 9h30 et Lundi 28 août à 13h15 zoom **Jeudi 24 août à 13h15 à Ste-Thècle**
Sortie au Parc Marie-Victorin de Kinsey Fall Vous aurez la chance de visiter ce majestueux jardin botanique et ses mozaïcultures. Un lieu de restauration est disponible, mais vous pouvez apporter votre dîner. L'autobus partira tôt de Ste-Thècle et passera par St-Luc-de-Vincennes. Visitez www.parcmarievictorin.com pour les détails. Environ 2 heures de route.	**Jeudi 17 août de 10h30 à 14h30** Remis au lendemain en cas de pluie 20$ par personne (argent comptant) *Places limitées pour l'autobus/membre seulement jusqu'au 11 août/liste d'attente contacté par la suite s'il reste des places Possibilité de venir avec vos proches en voiture (veuillez nous en aviser).
Café-rencontre « Pour une vitalité optimale, qu'est-ce qu'on mange? » (nutritionniste sur place) Ce nouveau projet « Santé et Mieux-être » s'adresse aux aidants d'un proche âgé entre 18 et 64 ans. Les rencontres se font le 4e mercredi de chaque mois. Cela comprend une présentation du thème et ensuite un échange entre les participants et l'intervenante. Breuvage offert.	**23 août de 14h à 17h** Resto-bar Salon de quilles 131, rue du Moulin, St-Adelphe Le thème est différent chaque mois, veuillez vous informez pour avoir la liste complète. Inscription obligatoire. L'APPUI

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)